pourquoi? Parce qu'on n'a pas le temps, ou plutôt, qu'on ne veut pas prendre le temps de mettre un bouton, une agraffe, une bordure, ou de raccommoder une déchirure. Ou bien la ménagère, dans sa nonchalance et sa paresse, ne sait pas coudre, ou bien elle ne veut pas se donner la peine de s'asseoir quelques instants : elle n'arriverait pas à finir son travail. Que de fois ne peut on pas entendre cette parole : « Tiens, c'est déchiré ; c'est bon à jeter! » Avec un peu de fil, quelques points d'aiguille et cinq minutes de temps que vous perdez à bavarder ou autrement, le dommage aurait été réparé pour longtemps.

« Or, une mère de famille qui, tout le long du jour, n'arrive jamais à finir son travail, une mère qui ne sait pas ménager les choses plus que le temps, comment apprendra-t-elle à ses enfants et surtout à ses filles l'ordre et l'épargne? Comment une mère pareille arrivera-t-elle à se rendre compte de sa propre conscience? Mais elle a bien trop de travail, et ce travail, elle le double encore par sa façon maladroite de s'y livrer! Jamais elle n'aura le temps de rentrer en elle-même. D'ailleurs, il en est un grand nombre, bien plus occupées à se procurer les moyens de rivaliser de luxe avec celles qui excitent leur admiration ou leur envie, qu'à économiser quelques sous pour le temps de la maladie et du chômage forcé.

« Après tout, le bon sens de nos ménagères n'est pas en meilleur état que leur maison; quand on laisse tant d'objets se détériorer et se perdre, quoi d'étonnant que le bien-être disparaisse de la famille? Et cependant ces femmes ne s'aperçoivent pas le moins du monde que la faute n'en est qu'à leur manque d'ordre et d'économie. »

(Traduit de l'allemand)

P. GRÉGOIRE FANGNAM, O. F. M.



والمن المنابعة



es damné été le probles et de leurs injustice usuriers et les rôle sublime.

Il y avait, o régulièrement avare et iniqu geait et différa il omettait, de payées.

Or, tandis q Les héritiers, alors au trop q plus, ils soudo faitement le co le pauvre hom damné par les comme un filo promis sa répi

(1) Liber mire